



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement
École Notre-Dame-des-Neiges – Petits Chanteurs du Mont-Royal (PCMR)
Mercredi 25 septembre 2024-à 18h15 en TEAMS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Notre-Dame-des-Neiges tenue le 25 septembre 2024 à 18h15 à l'école et virtuelle, 3131 rue Goyer à Montréal.

PRÉSENTS :

_____	_____
Mouloud Mellal	Carmen De Carvalho
_____	_____
Martine Giroux	Borel Ahonon
_____	_____
Karine Richer	Joannie Lavoie PCMR
_____	_____
Jod Léveillé	Vinh Quang Nguyen PCMR
_____	_____
Roxanne Milot	

Formant le quorum sous la présidence de Borel Ahonon en attendant la nomination du président.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Isabelle Pronovost – Direction

Julien Sloan (absent) – Direction adjointe

MEMBRES ABSENTS :

_____	_____
Nejla Tidjane	Cécile Pierrard
_____	_____
Karine Gaulin (substitut)	Hajar Arif (substitut)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Borel Ahonon déclare la séance ouverte. Il est 18h25.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Jod Léveillé que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-25/09/2024)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance 5 juin 2024
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Élections (président, v-p secrétaire, calendrier des rencontres, règles de régie interne, formation obligatoire, représentant de la communauté, budget de fonctionnement du CÉ.
6. Résolutions
7. Sorties éducatives (approbation)
8. Suivi sur le budget
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.2. Personnel enseignant
 - 9.3. Service de garde
 - 9.4. OPP (s'il y a lieu)
10. Questions diverses
11. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL du 5 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par Carmen De Carvalho que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-2024-2025)

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune prise de parole n'a été demandée.

5. **Élections** (président, v-p secrétaire, calendrier des rencontres, règles de régie interne, formation obligatoire, représentant de la communauté, budget de fonctionnement du CÉ.
 - 5.1. Régie interne (adoption)

Borel Ahonon présente le document « Régie interne 2024-25 NDDN-PCMR » et Isabelle Pronovost en détail sur les points saillants. Une correction au point 9 est demandée. Au point 10.1 une modification de l'heure de la pause est faite et l'heure de début des réunions est ajustée.
 - 5.2. Le calendrier des réunions est déterminé et inscrit au document « Régie interne 2024-25 NDDN-PCMR ». Calendrier des réunions 7 novembre 2024, 30 janvier 2025, 13 mars 2025, 30 avril 2025 et 5 juin 2025.

5.3. Isabelle Pronovost présente le document;
« vue_d'ensemble_formation_membre_conseil_établissement » et demande aux membres du conseil de suivre la formation avant le 7 novembre 2024.

5.4. Représentant de la communauté
Isabelle Pronovost et Borel Ahonon expliquent au conseil, plus particulièrement au profit des nouveaux membres, le siège réservé au représentant de la communauté au sein du conseil. Il est mentionné la participation des membres et intervenants de la communauté par le passé. L'apport positif à la vie scolaire est souligné. Le siège étant inoccupé à l'heure actuelle, des propositions sont faites pour trouver des personnes potentiellement intéressées.

5.5. Budget de fonctionnement du CÉ
IL EST PROPOSÉ par Carmen De Carvalho que le budget soit utilisé pour un souper en fin d'année sauf si des besoins se présentent d'ici là.
La proposition est acceptée par vote à main levée.

Pour : 7

Contre : 2

Abstentions : 0

6. RÉSOLUTIONS

6.1. Parents fonds 4 et 9 (surplus \$)
Isabelle Pronovost explique le fonctionnement et la source des fonds en question. La direction demande d'avoir une résolution.

IL EST PROPOSÉ par **Jod Léveillé :**

2024-09-25 Résolution # 01

Il est proposé que les dépenses inscrites au fonds 9, depuis les dons découlant des ventes de collations antérieures, servent à couvrir les frais d'émulation, des activités et projets des classes de l'école Notre-Dame-des-Neiges et pour les élèves de PCMR.

Un budget de 12 \$/élève pourrait être utilisé pour un total de 5 400 \$ pour l'émulation.

Un budget de 4000 \$ pourrait être utilisé pour les activités et projets.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-25/09/2024)

6.2. Budgets émulation
Ce point a été expliqué lorsque la direction a abordé la résolution # 01 au point 6.1 puisque cette dernière concernait les budgets en lien avec l'émulation. Aucune question.

7. SORTIES ÉDUCATIVES

La direction demande d'avoir une résolution concernant les sorties pour l'année scolaire 2024-2025.

IL EST PROPOSÉ par **Joannie Lavoie :**

2024-09-25 Résolution # 2

Il est proposé que les activités et sorties éducatives soient acceptées par les membres du Conseil d'établissement et payées avec les fonds réservés pour ce type d'activités. Les Fonds 7 école Montréalaise, Fonds 6 Sorties culturelles, Fonds 6 École Inspirante et les fonds 8 Opération solidarité.

Il est proposé qu'un tableau soit présenté à toutes les rencontres du CÉ pour en informer les membres.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-25/09/2024)

PAUSE

8. SUIVI SUR LE BUDGET

Le budget étant arrivé aujourd'hui. Il sera présenté à la prochaine rencontre.

9. POINT D'INFORMATIONS

9.1. **DIRECTION (travaux dans l'école)**

Isabelle Pronovost présente l'état des lieux de l'École Notre-Dame-des-Neiges et de la Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal.

Elle aborde les travaux de la cour à la bâtisse Bedford. La fin est prévue d'ici le 30 septembre. Certains travaux intérieurs sont encore en cours, mais devraient être faits d'ici la date prévue. Certains travaux du terrain, mais n'affectant pas la cour sont toujours en cours. On parle aussi d'un événement d'inondation dû à un reflux qui a été attrapé à temps. Quelques travaux à la Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal sont en cours. Dans tous les cas, la sécurité n'est pas mise en cause. Il est mentionné que 3 locaux pour la maternelle sont utilisés à la bâtisse Simone-Monet.

9.2. **PERSONNEL ENSEIGNANT**

M. Mouloud dit que tout est beau malgré le défi des autobus.

9.3. **SERVICE DE GARDE**

Mme Giroux dit que tout va bien. Les préparations pour les activités à venir sont en cours : journée de la réconciliation, sorties, fête de l'accueil.

9.4 **PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Il existe une situation de manque de personnel professionnel. Isabelle Pronovost explique la situation. Karine Richer s'informe sur la situation pour la titulaire de la 2e année. La perle rare est toujours manquante : un message sera envoyé demain.

9.5 **OPP**

Aucun point à mentionner.

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h00.

Présidence

Direction d'établissement